

DPC

2024-2030

BOURGMESTRE

Gilles GRAINDORGE

En charge de la police et la sécurité, de la zone de secours, du bien-être animal, du logement, des relations publiques, de la population/état civil et du personnel de l'administration, j'aurai pour objectifs durant cette législature, en matière de :

Police

Continuer à maintenir du lien entre les forces de police et les citoyens, en provoquant des rencontres, afin que chacun puisse s'adresser à son agent de quartier.

Ceci aura pour but, entre autres, de favoriser les contacts de proximité bien essentiels dans nos ruralités. Ceci permettra aussi de désamorcer un maximum de conflits liés aux troubles du voisinage. Outre ce renforcement des liens de proximité, il est fondamental d'entretenir les excellentes relations de collaboration entre tous les acteurs de la zone de police des Arches.

Ces actions permettront de contribuer à la quiétude de nos villages et à la sécurité de nos habitants.

Toujours soucieux et à l'écoute de la population, je veillerai à être le chaînon entre la population et les forces de police. Plusieurs rencontres entre le personnel de police et les citoyens seront organisées. Outre celles-ci, une rencontre mensuelle sera planifiée afin de discuter de la situation locale liée à la sécurité et au fonctionnement des agents de police.

Ces initiatives auront pour but, entre autres, de créer du lien et d'initier de futurs Partenariats Locaux de Prévention. Ces structures locales bienveillantes pour la population des villages travailleront de concert avec les forces de l'ordre, afin de diminuer la criminalité au sein de notre Commune. Ces initiatives locales sont essentielles dans une commune qui se situe entre deux grands axes majeurs, qui permettent la fuite aisée des protagonistes mal intentionnés.

Au niveau de la sécurité routière, le maintien et le développement de la commission existante est une priorité. Il est utile de développer celle-ci afin de rendre l'ensemble de nos voiries, trottoirs, pistes cyclables et aménagements routiers adéquats pour tous les usagers en bénéficiant de l'expérience et de l'expertise de citoyens engagés et de professionnels du secteur.

Zone de secours NAGE

Représenter la Commune au sein du Conseil et du Collège de la zone de secours.
Dialoguer avec les différents intervenants afin de pouvoir définir les lignes stratégiques de l'environnement local.

Être en contact régulier avec les personnes relais de la zone de secours afin de pouvoir relayer les différentes procédures et actions au sein de la Commune et auprès des citoyens.

Bien-être animal

C'est une initiative admirable de se concentrer sur le bien-être animal. Voici quelques actions que je souhaiterais initier pour sensibiliser la population d'Assesse à cette cause importante :

1. Aménagement des clôtures en bordure de N4

- En concertation avec le SPW-MI, installer une clôture le long de la RN4 entre la Rue du Bois d'Ausse et le carrefour Rue de la Rochette en vue de supprimer (en tous cas diminuer drastiquement) les heurts de véhicules avec les sangliers et chevreuils, notamment.

2. Campagnes de Sensibilisation

- Promouvoir des campagnes de communication sur les réseaux sociaux, le site web de la Commune et dans les médias locaux pour informer les habitants sur les droits des animaux et les bonnes pratiques à adopter (stérilisation des chats obligatoire).
- Utiliser des affiches et des flyers dans les lieux publics pour diffuser des messages clés sur le bien-être animal.

3. Journées de Sensibilisation

- Organiser des journées de sensibilisation dans les écoles, les centres communautaires et les lieux publics pour éduquer les citoyens sur le respect des animaux et leur bien-être.
- Inviter des vétérinaires et des associations à intervenir et à partager leurs connaissances.
- Mettre en place des campagnes de stérilisation pour les animaux de compagnie afin de contrôler la population animale et éviter les abandons.

4. Collaborations avec les Associations Locales

- Travailler en partenariat avec les refuges pour animaux et certaines associations pour organiser des événements et des campagnes conjointes.
- Encourager les habitants à participer à des activités bénévoles dans ces refuges.

5. Programmes Éducatifs

- Mettre en place des programmes éducatifs dans les écoles pour enseigner aux enfants l'importance du respect et de la protection des animaux.
- Promouvoir des ressources pédagogiques telles que des brochures, des vidéos et des livres sur le bien-être animal.

6. Promotion de l'Adoption Responsable

- Lancer des campagnes pour encourager l'adoption responsable d'animaux de compagnie plutôt que l'achat en animalerie.

7. Renforcement des Règlements Communaux

- Mettre à jour et renforcer les règlements communaux concernant la détention, la protection et le soin des animaux. Une attention toute particulière sera portée aux différents cas de maltraitance.
- Assurer une stricte application de ces règlements et sensibiliser les habitants à leur importance.

8. Concours et Événements Communautaires

- Organiser des concours de photos d'animaux de compagnie, des journées portes ouvertes dans les refuges, et des événements sportifs pour animaux pour engager la communauté et promouvoir le bien-être animal.
- Célébrer des journées internationales dédiées aux animaux, comme la Journée mondiale des animaux, avec des événements et des activités pour attirer l'attention sur le bien-être animal.

Logement

La Commune d'Assesse souhaite développer l'accès à des logements décents, abordables et durables. Pour répondre à cette ambition, je propose les actions suivantes :

1. Recensement et Diagnostic des Logements Inoccupés

- Mettre en place un recensement régulier des logements inoccupés sur le territoire communal.
- Effectuer un diagnostic des raisons de leur vacance et identifier les obstacles à leur remise en service.

2. Incitations à la Réhabilitation

- Offrir un service de conseil pour la rénovation et l'isolation des biens inoccupés et orienter les vers les aides Wallonnes.
- Favoriser un contact entre les organismes prêteurs et les propriétaires pour effectuer les travaux de réhabilitation.

3. Partenariats avec les Acteurs Locaux

- Constituer et activer une Commission communale du Logement composée de mandataires communaux, agents communal et du CPAS en charge de la matière, et acteurs du secteur du logement (public comme privé) : l'A.I.S. Andenne-Ciney, le Foyer Jambois, le Fonds du Logements des Familles Nombreuses, ... Elle sera notamment consultée à propos des logements à créer dans la zone

d'aménagement communal concerté "de la Gendarmerie" à proximité de la Maison Communale.

- Organiser des journées portes ouvertes et des ateliers d'information sur les bénéfices de la rénovation et de l'isolation.

4. Communication Dynamique et Interactive

- Lancer une campagne de communication pour sensibiliser les propriétaires aux avantages de la remise en ordre de leurs biens et à l'importance de contribuer à l'effort communal.
- Utiliser les réseaux sociaux, créer une newsletter et des réunions publiques pour diffuser les informations et recueillir les avis des citoyens.

5. Suivi et Évaluation

- Mettre en place des indicateurs de performance pour suivre l'avancement des actions et évaluer leurs impacts sur la réduction des logements inoccupés.
- Publier annuellement un rapport de suivi pour informer les habitants des progrès réalisés et des défis à relever.

Relations publiques

Représenter la Commune dans les différentes manifestations dans et en dehors de l'entité.

Population – Etat civil

Contribuer à faciliter les procédures et actes administratifs en veillant à les rendre plus simples, rapides et efficaces tant au sein de l'administration, en respectant la législation en vigueur, qu'auprès de la population.

Assurer le suivi des mariages en mettant tout en œuvre pour veiller à la légalité de ceux-ci.

Développer des liens entre la population et les services de l'Administration afin de pouvoir faciliter les contacts et faire aboutir les demandes qui toucheraient de près ou de loin l'ensemble de nos citoyens.

Personnel et Administration

Assurer en étroite collaboration avec la direction générale un développement de plan de carrière via la formation continue.

Développer et renforcer les liens entre tous les membres du personnel via du team building ou tout autre procédé innovant qui améliorera le cadre de vie des membres du personnel tous services confondus.

Développer une communication claire et bienveillante au profit de tous en développant toute synergie proactive entre les institutions de la Commune et du CPAS.

Veiller à appliquer les nouvelles réformes structurelles (statuts, RGB, ...) en parfaite adéquation entre la direction générale et nos projets politiques.

Synergies entre la population et l'Administration

En tant que Bourgmestre de la Commune d'Assesse, il est primordial pour moi de souligner l'importance et la qualité du travail réalisé quotidiennement par les agents communaux. Leur dévouement et leur professionnalisme contribuent à faire de notre Commune un lieu où il fait bon vivre, et il est essentiel que chaque habitant en prenne conscience.

Nos agents communaux travaillent sans relâche pour répondre aux besoins de la population, assurer le bon fonctionnement des services et améliorer notre cadre de vie. Ils sont à l'écoute des citoyens, apportent des solutions concrètes aux problèmes rencontrés et veillent à la bonne gestion des ressources communales.

Actions de Valorisation et de Sensibilisation

1. Campagne de Communication sur les Réseaux Sociaux et le Site Web

- Publier régulièrement des articles et des témoignages mettant en lumière les missions et les réussites des agents communaux.
- Partager des vidéos et des photos des projets en cours et des événements organisés par l'administration communale.

2. Journées Portes Ouvertes

- Organiser des journées portes ouvertes pour permettre aux habitants de découvrir les coulisses de l'administration communale et de rencontrer les agents.
- Prévoir des ateliers interactifs où les citoyens peuvent poser leurs questions et en apprendre davantage sur les différents services offerts.

3. Bulletin Communal

- Inclure une rubrique dédiée aux agents communaux dans le bulletin communal, avec des portraits d'agents, des explications sur leurs rôles et des anecdotes sur leur quotidien.
- Continuer à distribuer ce bulletin de manière régulière dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune.

4. Collaboration avec les Écoles et les Associations Locales

- Mettre en place des partenariats avec les écoles et les associations locales pour sensibiliser les jeunes et les habitants au rôle des agents communaux.
- Organiser des visites et des présentations dans les établissements scolaires pour expliquer le travail des différents services communaux.

5. Utilisation des Médias Locaux

- Collaborer avec les journaux locaux, les radios et les télévisions pour diffuser des reportages et des interviews sur le travail des agents communaux.
- Créer des rubriques régulières dans les médias locaux pour informer les citoyens des projets en cours et des services disponibles.

6. Enquêtes de Satisfaction et sondages

- Mettre en place des enquêtes de satisfaction et des sondages pour recueillir l'avis des habitants sur les services communaux et identifier les points à améliorer.

En valorisant le travail des agents communaux et en sensibilisant la population à leur rôle essentiel, nous renforçons la cohésion sociale et la solidarité au sein de notre Commune.

Chaque habitant doit savoir que les efforts des agents communaux sont destinés à améliorer leur quotidien et à répondre à l'intérêt général.

Jean-Luc MOSSERAY

En charge de l'enseignement et l'accueil extra-scolaire, des travaux et voiries, de la mobilité, de l'informatique, et de la communication, j'aurai pour objectifs durant cette législature, en matière de :

Enseignement et Accueil Extra-scolaire

1. Amélioration des infrastructures éducatives

- Rénover et moderniser les écoles communales afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales.
- Mettre en œuvre la modernisation de l'école de Maillen.
- Poursuivre l'entretien régulier de nos bâtiments scolaires.

2. Soutien aux enseignants et élèves

- Aider à mettre en œuvre la formation continue pour les enseignants.
- Offrir des outils numériques modernes et un accès Internet de qualité
- Accentuer la prévention contre toute forme de harcèlement dans les écoles.
- Mener une politique d'actions et de sensibilisation aux dérives des réseaux sociaux et autres addictions parmi les élèves de nos écoles.
- Soutenir le développement et la croissance de nos écoles communales.
- Poursuivre l'éveil à la démocratie via les activités du Conseil Communal des enfants.

3. Promotion des activités extrascolaires

- Soutenir les activités sportives, culturelles et scientifiques pour élargir les horizons des élèves.
- Mettre en place un répertoire digital des opérateurs et des activités ATL
- Améliorer les outils digitaux en lien avec l'AES

Travaux et Voirie

1. Entretien et modernisation

- Accélérer les travaux de rénovation des infrastructures vieillissantes.
- Dégager prioritairement les moyens financiers nécessaires à la mise en place et un plan pluriannuel d'entretien de la voirie sur base du diagnostic du Service Technique Provincial. Avec cette intensification nous pourrions également garantir la sécurité des usagers.

- Mener à bien la construction de notre nouveau bâtiment des services techniques.
- S'inscrire dans le Plan d'Investissement Communal pour la réfection de voiries (rue de Lustin).
- Poursuivre les dossiers d'entretien de voiries agricoles telles que le chemin du Chafour et rue de Jassogne.
- Optimiser l'entretien régulier des fossés, filets d'eau, avaloirs et des petites infrastructures des villages, via une nouvelle organisation de travail.
- Poursuivre l'entretien du petit patrimoine communal-local.
- Concrétiser la verdurisation de tous les cimetières.
- Entamer les démarches auprès des instances régionales pour diminuer les nuisances sonores de l'autoroute E 411 et de la nationale 4.
- Intensifier l'entretien régulier des sentiers de l'entité.

2. Mobilité durable

- Développer les pistes cyclables et améliorer les infrastructures pour les piétons.
- Promouvoir le covoiturage et les solutions de transport collectif.
- S'appuyer sur les avis de la Commission Consultative Communale de la Sécurité Routière pour des déplacements plus respectueux et des aménagements concertés.
- Installer de nouveaux radars préventifs aux endroits sensibles (entrée et sortie des villages, écoles...).
- Aménager des zones de dépose-minute aux abords des écoles.
- Concrétiser et finaliser la réalisation des liaisons douces inter-villages et le Vicigal.
- Collaborer avec les Communes voisines à la mise en place du réseau structurant cyclo-piéton (vers Namur via Naninne et vers Natoye-Ciney).
- Soutenir le Groupe Chemins et sentiers dans leurs actions et le développement du réseau

Informatique

1. Transition numérique

- Mettre en place et promotionner un portail en ligne unique pour les services communaux (documents administratifs, demandes de permis, etc.).
- Améliorer la gestion interne des données pour plus d'efficacité.
- Continuer la modernisation IT de notre administration et renforcer l'usage des solutions IT/IA par le personnel communal.
- Proposer aux citoyens des solutions modernes et proactives dans les services communaux.

2. Cybersécurité

- Renforcer la protection des systèmes informatiques communaux.
- Sensibiliser les employés à la sécurité numérique et renforcer la protection de nos infrastructures IT contre les cyberattaques.
- Aider les citoyens à éviter les pièges du hacking et du cyberharcèlement.

Communication

1. **Transparence et participation citoyenne**

- Publier régulièrement des rapports sur les activités de la commune et mettre en ligne un maximum de documents informatifs.
- Organiser des consultations publiques pour impliquer les citoyens dans les grandes décisions.

2. **Amélioration des outils de communication**

- Moderniser le site Internet de la commune et renforcer sa présence sur les réseaux sociaux.
- Créer des newsletters thématiques pour informer les habitants des projets et événements.
- Installer des panneaux numériques d'information en temps réel dans les villages.
- Renforcer les moyens classiques d'information et augmenter les nouveaux moyens d'informer les citoyens en développant des outils proactifs.
- Implanter la communication au centre de chaque service communal, et développer un modèle de communication structuré et identifié.
- Promouvoir les événements culturels et les initiatives locales via des campagnes de communication ciblées.

2ème ECHEVIN

Xavier MULLENS

En charge des finances, de l'économie, de l'emploi, de l'agriculture, des forêts, des sports, et des cultes, j'aurai pour objectifs durant cette législature, en matière de :

Finances

1. Monitoring budgétaire

Mettre en place des outils de suivi budgétaire trimestriels.

2. Optimisation des dépenses

Réaliser un audit des dépenses communales pour identifier les économies potentielles. Identifier les domaines où les coûts peuvent être réduits sans affecter la qualité des services.

3. Recherche de subventions et mobilisation des soutiens gouvernementaux

Maximiser l'obtention de subventions régionales, nationales et européennes pour financer des projets locaux et profiter des relais au sein des différents gouvernements (Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles et Fédéral) pour mobiliser un maximum de soutien pour le développement des politiques et infrastructures locales (voiries, infrastructures sportives et scolaires,...).

4. Gestion des emprunts et de la dette

Établir des outils de monitoring et de planification pour une gestion rigoureuse des emprunts et de la dette, tout en conservant un endettement par habitant à un niveau raisonnable. Élaborer un plan de remboursement de la dette à long terme avec des objectifs annuels clairs. Utiliser des outils de simulation financière pour prévoir l'impact des nouveaux emprunts sur le budget communal.

5. Planification stratégique

Définir une vision pluriannuelle pour les investissements communaux, en établissant des priorités claires et des objectifs mesurables.

6. Rationalisation des dépenses publiques

Étudier les synergies possibles entre la commune et le CPAS, ainsi qu'avec les communes voisines et les intercommunales, pour rationaliser les dépenses publiques et optimiser les ressources.

7. Optimisation du rendement des taxes communales

Poursuivre les efforts d'optimisation des taxes communales initiés par le service financier, en identifiant les domaines où des améliorations peuvent être apportées pour maximiser les recettes sans augmenter l'imposition des citoyens assessois.

8. Contribution des utilisateurs non-résidents

Étudier la mise en place d'une taxe de séjour pour les utilisateurs non-résidents, afin de répartir équitablement les coûts de maintenance et de développement des infrastructures publiques. Cette mesure permettra de répondre aux besoins de financement croissants de la commune tout en préservant la fiscalité des citoyens assessois.

Économie

1. Promotion des PME/TPE

Organiser un salon des indépendants pour promouvoir les petites, moyennes et très petites entreprises locales. Renforcer les liens avec et entre les acteurs économiques locaux (producteurs, commerçants, artisans et entreprises).

2. Extension du Parc d'Activités Économiques (PAE) de la Fagne

- **Soutien à l'extension** : Soutenir l'extension du PAE pour permettre à de nouvelles entreprises de s'implanter à Assesse et créer des emplois.
- **Facilitation de l'implantation** : Agir en tant qu'intermédiaire et facilitateur pour aider les entreprises à s'implanter dans le PAE, en les accompagnant dans les démarches administratives et en les mettant en relation avec les ressources locales.
- **Engagement au sein des instances intercommunales** : Être actif au sein des instances de l'intercommunale BEP et BEP Expansion économique pour accélérer la concrétisation du projet d'extension du PAE de la Fagne.
- **Réponse aux besoins urgents** : Souligner l'urgence et la priorité d'étendre le PAE afin de répondre aux besoins croissants des entrepreneurs assessois, qui sont actuellement contraints de développer leur activité dans d'autres communes voisines faute d'infrastructures disponibles à Assesse.
- **Saturation actuelle** : Mettre en avant que le PAE est pratiquement saturé à ce jour, rendant l'extension indispensable pour étendre l'offre d'activités économiques et soutenir le développement local.

3. Rôle d'intermédiaire et de facilitateur

- **Facilitation des projets économiques** : Jouer un rôle actif en tant qu'intermédiaire entre les porteurs de projets et les entrepreneurs potentiels souhaitant s'implanter ou se développer sur le territoire d'Assesse. (Ex : espace multi-activité « Grange de Corioule »).
- **Attraction d'investissements** : Développer un dialogue et des partenariats avec les entreprises pour favoriser des investissements dans la commune qui sont en phase avec les attentes légitimes des citoyens et avec la préservation d'un environnement de qualité.

- **Meilleure connectivité aux réseaux de téléphonie mobile** : Sensibilisation, via la Région wallonne, des opérateurs téléphoniques à consentir les investissements nécessaires pour la couverture des zones blanches (Crupet et Maillen).
- **Accompagnement personnalisé** : Offrir un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets pour les aider à naviguer dans les démarches administratives et à trouver les ressources nécessaires à la réalisation de leurs projets.
- **Création de réseaux** : Favoriser la création de réseaux et de partenariats entre les différents acteurs économiques locaux pour encourager la collaboration et le partage de ressources.

Emploi

1. Formation et reconversion

Collaborer avec le CPAS et les organismes régionaux pour conseiller des programmes de formation continue et de reconversion professionnelle aux demandeurs d'emploi. Mettre l'accent sur les compétences numériques et les métiers en pénurie, en dirigeant les demandeurs d'emploi vers les structures de formation adéquates.

2. Partenariats avec les entreprises

Travailler en synergie avec les entreprises locales pour créer des opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes et les personnes en reconversion professionnelle. Envisager l'organisation d'un salon de l'emploi et des stages en entreprise en partenariat avec les employeurs de la commune.

3. Promotion de l'entrepreneuriat

Encourager les initiatives entrepreneuriales en facilitant l'accès aux services de soutien régionaux tels que les incubateurs et les espaces de coworking. Promouvoir les ateliers de formation en gestion d'entreprise et l'accès au financement pour les startups et les petites entreprises.

4. Inclusion au travail

Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap (PMR) dans le monde du travail en sensibilisant les entreprises locales pour adapter les postes de travail et en communiquant sur les avantages de la diversité en milieu professionnel.

5. Recréation de l'ALE

Selon l'évolution apportée par la réforme du dispositif ALE en cours au niveau de la Région wallonne, il conviendra d'étudier la possibilité de recréer une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) adaptée aux besoins spécifiques de notre commune. Il est également pertinent d'examiner l'opportunité et l'intérêt de constituer une ALE pluricommunale avec une ou plusieurs communes voisines. Les missions de cette nouvelle ALE devront être définies en concertation avec les acteurs locaux et régionaux, afin de fournir un soutien efficace aux chercheurs d'emploi et de faciliter leur insertion professionnelle.

Agriculture

1. Soutien aux agriculteurs

- Le monde agricole est actuellement en pleine mutation et fait face à de nombreux défis. Les agriculteurs doivent s'adapter aux **changements climatiques**, qui entraînent des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations, affectant les récoltes et la production. La **pression foncière** croissante rend l'accès aux terres agricoles de plus en plus difficile et coûteux. De plus, la **volatilité des marchés mondiaux** crée une incertitude économique, rendant la planification et la gestion des exploitations agricoles plus complexes.
- Enfin, les normes sanitaires européennes strictes imposent des exigences élevées en matière de qualité et de sécurité alimentaire, nécessitant des investissements supplémentaires et une adaptation constante des pratiques agricoles. Ces défis exigent une résilience et une innovation accrues de la part des agriculteurs pour assurer la pérennité de leurs exploitations et la sécurité alimentaire de la population.
- Si le niveau communal a peu d'emprise sur ces facteurs, les agriculteurs trouveront cependant en moi **un relais** de leur préoccupation vers les échelons régional, fédéral et européen. Je m'engage à porter leur voix et à défendre leurs intérêts auprès des instances compétentes, afin de trouver des solutions adaptées et de soutenir le secteur agricole dans cette période de transition.

2. Agriculture durable

- Promouvoir des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Collaboration avec les agents du Parc naturel Cœur de Condroz et le Collège des producteurs pour développer des initiatives en ce sens.

3. Circuits courts

- Encourager les circuits courts et les marchés locaux pour favoriser la consommation de produits locaux. Organisation d'un marché du terroir annuel rassemblant un maximum de producteurs de la commune et des alentours.

4. Dialogue avec les agriculteurs

- Favoriser le dialogue avec les agriculteurs pour mieux comprendre et soutenir leurs projets de développement.

5. Commission agricole communale

- **Organisation et fonctionnement** : Veiller à la bonne organisation et au bon fonctionnement de la commission agricole communale, un organe essentiel pour le soutien et la représentation des agriculteurs locaux.
- **Gestion des calamités** : Assurer que la commission joue un rôle clé dans la gestion des dédommagements liés aux calamités naturelles telles que les sécheresses et les inondations, en garantissant une réponse rapide et efficace aux besoins des agriculteurs.
- **Dialogue et collaboration** : Favoriser un dialogue constructif et une collaboration étroite entre la commission agricole et les autorités communales pour mieux comprendre et répondre aux défis du secteur agricole.

6. Gestion des essarts communaux

- Révision de la gestion : Revoir la gestion de la location des essarts communaux afin de répondre aux exigences de la Région wallonne en la matière.
- Baux écrits obligatoires : Conclure des baux écrits pour toutes les locations d'essarts communaux, conformément aux nouvelles obligations légales, afin de garantir la sécurité juridique et la clarté des engagements pour toutes les parties.
- Mise en concurrence saine : Assurer une mise en concurrence saine entre les agriculteurs assessois, en tenant compte des réalités de terrain et des besoins spécifiques de chaque exploitation.
- Transparence et équité : Mettre en place des critères transparents et équitables pour l'attribution des essarts, garantissant ainsi une gestion juste et efficace des ressources communales.

Forêts

La commune d'Assesse, riche de son patrimoine forestier de plus de 500 hectares de forêts communales, s'engage à préserver et valoriser ses forêts pour les générations futures. Notre politique forestière repose sur une gestion durable, intégrant les dimensions de productivité, biodiversité et usage social.

Face aux défis environnementaux actuels, notamment le dépérissement des frênes dû à la chalarose, il est impératif d'adopter des mesures proactives et résilientes. La forêt communale, composée de peuplements mixtes de feuillus et résineux, joue un rôle crucial dans la production de bois, la conservation de la biodiversité et le bien-être des citoyens.

Objectifs

1. **Préservation de la Biodiversité** : Maintenir et enrichir la diversité des espèces forestières, en favorisant les essences résilientes aux changements climatiques.
2. **Valorisation Économique** : Exploiter de manière durable les ressources forestières pour générer des revenus tout en assurant la régénération naturelle et artificielle des peuplements.
3. **Engagement Social** : Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la gestion forestière, en garantissant l'accès aux espaces naturels et en informant sur les actions entreprises.

Stratégies

1. Régénération et Reboisement

- Gestion Sanitaire via la Surveillance continue des peuplements forestiers pour détecter et traiter les maladies comme la chalarose du frêne.
- Gestion de la Frênaie dépérissante du Bois de Maillen qui couvre environ 20 hectares, est gravement touchée par la chalarose. La quasi-totalité des frênes présente des symptômes avancés de la maladie, nécessitant des interventions urgentes.

- Interventions Prévues : Exploitation des frênes dépérissants représentant environ 7,8 hectares pour limiter la propagation des pathogènes et valoriser le bois sain.
- Les zones exploitées seront reboisées avec des essences résilientes et robustes face aux changements climatiques comme le chêne sessile et le tilleul à petite feuille et le charme commun. Utilisation de techniques de préparation du sol adaptées pour favoriser la croissance des jeunes plants.
- Impact Social : Information et sensibilisation des citoyens sur les raisons des coupes et les projets de régénération, via des articles dans le bulletin communal et les réseaux sociaux.

2. **Collaboration avec le DNF**

- Appui sur l'expertise des agents du Département de la Nature et des Forêts (DNF) pour la mise en œuvre des plans de gestion forestière.
- Suivi des recommandations scientifiques et techniques pour assurer une gestion durable et efficace des forêts communales.

3. **Régulation du gibier**

- Renouvellement des lots de chasse pour les 9 prochaines années.
- Réflexion avec le SPW et le DNF pour endiguer les traversées de gibier au niveau de l'échangeur de Courrière (N4 – SPW)

La commune d'Assesse est déterminée à protéger et valoriser son patrimoine forestier. En collaborant étroitement avec les experts de la DNF, nous mettrons en place une gestion forestière durable, résiliente et bénéfique pour tous. Ensemble, nous œuvrerons pour des forêts saines et prospères, garantes de notre héritage naturel.

Sports

1. **Infrastructures et installations sportives**

- Développement et modernisation : Poursuivre le développement et la modernisation des infrastructures sportives communales pour répondre aux besoins croissants des citoyens et des associations sportives. Cela inclut la rénovation des installations existantes, comme le terrain synthétique de la RUS d'Assesse, et la réflexion sur la création d'un nouveau complexe sportif couvert dans la mesure où le Centre Sportif de Maillen est insuffisant pour répondre à la demande des clubs et associations sportives actives dans notre commune.
- Énergie et durabilité : Intégrer la dimension d'économie d'énergie dans la rénovation des infrastructures, en utilisant des matériaux durables et en installant des systèmes d'énergie écologiques et économiques. Promouvoir des infrastructures sportives respectueuses de l'environnement.
- Espaces polyvalents : Concevoir les espaces sportifs de manière polyvalente de sorte qu'ils puissent être utilisés pour différentes activités tout au long de l'année, maximisant ainsi leur occupation et leur accessibilité.
- Accessibilité et inclusivité : Assurer l'accessibilité des infrastructures sportives pour tous les citoyens (pratiquants et accompagnants), y compris les personnes à mobilité réduite (PMR). Promouvoir l'inclusivité en adaptant les installations pour accueillir des activités sportives diversifiées et inclusives.

- Gestion par la régie des sports : La gestion des infrastructures sportives est confiée à la régie des sports pour garantir une utilisation optimale et une maintenance régulière. La régie des sports sera responsable de la planification, de la coordination et de la supervision des activités sportives, ainsi que de la gestion des réservations et des événements selon des modalités définies avec les utilisateurs par convention.

2. **Partenariats, collaborations et reconnaissances :**

- Développer des partenariats avec les clubs sportifs locaux, les écoles et les associations pour maximiser l'utilisation des infrastructures et promouvoir la pratique sportive.
- Encourager les collaborations pour organiser des événements sportifs et des compétitions locales.
- Sonder les communes voisines sur l'intérêt d'organiser des rencontres/challenges sportifs à l'échelle de plusieurs communes.
- Maintenir la reconnaissance et le subventionnement de la Régie communale autonome des sports par l'ADEPS comme Centre Sportif Local (C.S.L.)
- Maintenir le Label Commune sportive d'Assesse. Actuellement une étoile jusqu'en 2025.

3. **Promotion du sport pour tous :**

- Événements sportifs : Organiser des événements sportifs pour encourager la pratique du sport à tous les âges.
- Programmes éducatifs : Mettre en place des programmes éducatifs pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'activité physique et des modes de vie sains.
- Focus spécifique sur le FAIR PLAY et le respect de l'arbitrage dans le sport.
- Événements communautaires : Encourager l'organisation de journées portes ouvertes et des événements communautaires pour promouvoir les installations sportives locales et doper la participation.
- Accueillir des événements sportifs régionaux : Courses cyclistes, Rallyes, tournois internationaux,...

4. **Soutien aux clubs locaux**

- Soutien financier et logistique : Fournir un soutien financier et logistique aux clubs sportifs locaux afin de les soutenir dans leurs projets de développement et d'amélioration des infrastructures. Faciliter l'accès aux subventions régionales pour financer ces projets.
- Formation et développement : Proposer des formations pour les entraîneurs et les bénévoles afin d'améliorer la qualité de l'encadrement sportif.
- Partenariats : Favoriser les partenariats et les liens de sponsoring avec les entreprises locales pour obtenir des parrainages et des ressources supplémentaires pour les clubs sportifs.
- Nouveau club sportif : Octroi d'une prime de lancement pour la création de clubs sportifs dans des disciplines encore non représentées sur la commune.

5. Promotion du sport féminin

- Création d'équipes féminines : Encourager la formation d'équipes féminines dans divers sports, notamment le football, en collaboration avec les clubs locaux. Cela fait suite au constat que le nombre d'affiliées dans les différents clubs de la commune est largement sous représenté par rapport aux garçons.
- Événements dédiés : Organisation d'événements sportifs exclusivement féminins pour susciter des inscriptions dans les clubs assessois.

6. Promotion du handisport

- Accessibilité des infrastructures : S'assurer que toutes les infrastructures sportives sont accessibles aux personnes en situation de handicap, avec des équipements adaptés et des installations spécifiques.
- Programmes inclusifs : Développer des programmes sportifs inclusifs qui intègrent les personnes en situation de handicap, en collaboration avec des associations spécialisées.

Ces éléments témoignent d'un engagement fort envers l'égalité, l'inclusion et le développement durable dans le sport au sein de la commune.

Cultes

1. Rationalisation des fabriques d'églises

- Fusionner les deux fabriques d'églises restantes en une seule entité couvrant l'ensemble du territoire communal.
Objectif : Améliorer la gestion et la planification de l'entretien des édifices religieux.
Un soutien administratif communal serait alors envisagé.

2. Gestion, entretien et réaffectation des édifices religieux

- Planifier pluriannuellement les travaux de grande envergure et assurer l'entretien régulier des 10 églises et chapelles où des offices se tiennent encore, dans les limites des crédits disponibles.
- Étudier la possibilité de donner une nouvelle affectation ou une utilisation partagée à certains bâtiments religieux.
Objectif : Réduire les coûts d'entretien et maximiser l'utilisation des espaces pour des activités communautaires et culturelles.
Impliquer la communauté dans les décisions concernant l'avenir des édifices religieux.
Distinguer les édifices qui sont propriété de la commune ou des fabriques d'églises, les édifices classés ou non, et en tenir compte dans la réflexion.
- Collaborer avec la Région wallonne pour le financement des travaux sur les édifices classés, tout en tenant compte des délais souvent longs et fastidieux liés à l'analyse de l'AWAP.

3ème ECHEVIN

Vincent WAUTHIER

En charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de l'environnement, de la ruralité, du patrimoine et de l'énergie, j'aurai pour objectifs durant cette législature en matière de :

Aménagement du territoire et urbanisme

1. Un des enjeux de cette législature est *l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau Schéma de Développement Territorial et ou Communal*. Ce schéma sera un instrument de la conception et de la planification du territoire communal. Il est défini comme un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire. Il examinera la situation actuelle et les perspectives d'évolution de notre Commune Condruzienne pour les quinze à vingt années à venir.
2. La *concrétisation* de la mise en œuvre de la Zone d'Aménagement Communal Concertée ou ZACC d'Assesse qui constituera le nouveau cœur de village et qui répondra à des critères urbanistiques, environnementaux, sociaux et énergétiques de qualité. Ce projet d'envergure se veut aussi inclusif : il intègre et intégrera l'asbl 30 février, mais aussi des logements adaptés aux besoins actuels tels que : familles recomposées, personnes isolées avec ou sans enfants, ou personnes à mobilité réduite (PMR)...
3. Nous soutiendrons le *Parc Naturel Cœur de Condroz* dans ses initiatives et contribuerons à la construction de ses actions en concertation avec les différents acteurs ou partenaires visant à un développement durable de notre environnement rural et condruzien dans toutes ses dimensions (agriculture, paysage, mobilité, économie, tourisme,...).

Environnement

1. C'est non et définitivement *non au projet d'usine à tarmac au Bois Robiet*. Nous sommes, cependant, ouverts à un projet qui pourrait s'intégrer dans l'environnement actuel en adéquation avec la législation actuelle et en répondant aux droits des propriétaires
2. Pour préserver notre cadre de vie et notre environnement, c'est non à tous nouveaux projets éoliens.

3. La prévention et la sensibilisation bien qu'indispensables, nécessitent souvent d'être complétées par la prise de sanctions. Pour lutter contre la délinquance environnementale, contre les infractions urbanistiques et de façon plus générale contre les incivilités nous solliciterons les services d'un agent constatateur.
4. Poursuivre la verdurisation de nos cimetières.
5. Intensifier l'entretien des sentiers de l'entité.
6. Continuer à soutenir le groupe *chemins et sentiers* dans ses initiatives.

Ruralité

1. Préserver l'identité rurale de nos villages en limitant l'étalement urbain, en maintenant la diversité de notre agriculture et donc aussi de nos paysages, en soutenant dans leurs projets les agriculteurs, horticulteurs, artisans, commerçants ou autres acteurs qui peuvent s'inscrire dans cette ruralité.
2. Concrétiser, en tenant compte des moyens budgétaires, *les projets du Plan Communal de Développement Rural ou PCDR*, avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, en étroite collaboration avec l'ensemble des mandataires mais surtout avec l'implication maximale des citoyens faisant partie de la Commission Locale de Développement Rural ou CLDR, avec notamment :
 - La concrétisation des liaisons douces entre les villages de l'entité
 - La construction d'une salle polyvalente aux abords de la Maison Communale
 - La création d'espaces de convivialité dans l'entité

Patrimoine

1. Maintenir la Certification Forestière pour une meilleure valorisation et gestion durable de nos forêts.
2. Identifier, protéger et mettre en valeur le petit patrimoine culturel de notre Commune.
3. Valoriser et entretenir notre patrimoine communal et environnemental : immobilier, voiries,...
4. Reprendre dans le patrimoine communal certaines voiries.
5. Intensifier l'entretien des sentiers de l'entité.

Energie

1. Nous offrirons sur demande un *accompagnement des citoyens* dans leurs démarches quant à l'obtention d'informations ou de soutiens auprès de la Région Wallonne en matière d'aménagements, de primes visant à l'économie d'énergie.
2. Nous nous inscrirons dans une démarche d'*optimisation* des consommations et des performances énergétiques de nos bâtiments publics.

4ème ECHEVINE

Marielle MERCIER

En charge du Civisme, Jeunesse, Aînés, Secteur Associatif, Jumelage, Culture et Tourisme, j'aurai pour objectifs durant cette législature, en matière de :

Civisme

1. Organiser des campagnes de sensibilisation des habitants à travers des affiches.
2. Organiser des journées de nettoyage des espaces publics et des rues, pour impliquer les citoyens (bénévolat conjoint entre les aînés et les jeunes) dans la préservation de leur environnement.
3. Continuer à soutenir les associations patriotiques Assessoises
4. Perpétuer le devoir de mémoire : commémorations annuelles, travailler en collaboration avec les écoles.

Jeunesse

Il est de notre responsabilité de soutenir nos jeunes dans leurs projets, de les encourager à participer à la vie locale et de créer des opportunités pour qu'ils puissent s'épanouir et devenir des citoyens responsables et engagés ; tout cela en maximisant la collaboration avec le CPAS.

1. Continuer à soutenir et à encourager la jeunesse par le biais de différents subsides.
2. Envisager la reprise du projet « Eté Solidaire ».
3. Prévenir les risques routiers : mise en place pour les futurs et jeunes conducteurs des journées de sensibilisation au port de la ceinture et des différents dangers de la route.
4. En collaboration avec le réseau RASANAM et la Zone de Police des Arches, mettre en place des journées d'information sur les différents types d'assuétudes (alcool, drogue,...) et les conséquences de celles-ci.
5. En fonction de l'intérêt qui y sera porté, installer un conseil consultatif communal de la jeunesse.

Aînés

Nos Aînés représentent plus ou moins 16% de la population assessoise, nous nous devons donc d'y consacrer une attention particulière et ce via notre politique conjointe Commune- CPAS.

1. Préserver le maintien à domicile, l'autonomie et l'épanouissement au sens large du terme de nos aînés.
2. Reconduire le Conseil Consultatif Communal des Aînés.
3. Organiser une journée de partage d'expériences en invitant les seniors et les jeunes à raconter leurs expériences / perspectives de vie (mentorat,...).
4. Créer un logement « intergénérationnel » via le projet de l'ASBL « 30 Février ».
5. Remettre à jour le Guide des Aînés.

Secteur Associatif

Il existe actuellement une quarantaine d'associations dans différents domaines (sport, loisirs, culture,...).

1. Veiller à ce que les différents groupements et mouvements de jeunesse gardent leur hébergement et qu'ils puissent continuer à y exercer leurs activités dans de bonnes conditions de sécurité et d'hygiène.
2. Continuer à soutenir nos différentes associations reconnues par notre commission de l'associatif par le biais de subsides et ce, le plus équitablement possible.
3. Utiliser les canaux de communication de la commune (site web, réseaux sociaux, bulletin communal) pour promouvoir les événements et les activités des associations.
4. Développer des projets inter-associatifs : Encourager les associations à collaborer sur des projets communs qui bénéficient à l'ensemble de la communauté (des initiatives environnementales, culturelles ou sociales,...).
5. Organiser un salon de l'associatif.

Jumelage

1. Renforcer les relations entre Assesse et Cumières : Utiliser les réseaux sociaux, le site web de la commune, et d'autres moyens de communication pour promouvoir les activités de jumelage et encourager la participation des habitants.
2. Encourager les restaurants locaux à utiliser et à promouvoir les produits régionaux

Culture

1. Continuer à soutenir la bibliothèque communale qui est une des principales infrastructures dédiée à la culture.
2. Soutenir l'artisanat local par la promotion et la visibilité.
3. Organiser des séances de cinéma plein air dans un lieu public afin de rendre la culture accessible à tous.
4. Collaborer avec Cumières pour organiser des échanges culturels et des événements conjoints.
5. Travailler en collaboration avec ASSOCA (anciennement ACSTA) qui a pour objectif d'apporter une aide logistique et technique à toutes les asbl et associations de l'entité reconnues par la Commune d'Assesse.
6. Participation à la dynamique de Namur 2030 par le soutien au montage de la candidature et assurance de partenariat en cas de succès de celle-ci

Tourisme

1. Promouvoir des attractions locales en collaboration avec l'Office du Tourisme d'Assesse.
2. Améliorer et entretenir les infrastructures telles que sentiers de randonnée, pistes cyclables et installations d'accueil pour les touristes (familles bienvenues).
3. Soutenir et encourager les entreprises locales comme les hôtels, les restaurants et les artisans, qui contribuent à l'expérience touristique.
4. Travailler avec les communes voisines pour créer des itinéraires touristiques régionaux et des partenariats (réseau point-nœud pédestre).

PRESIDENCE CPAS

Anne-Françoise AVALOSSE

En charge de la petite enfance, du CPAS et de l'égalité des chances, j'aurai pour objectifs durant cette législature en matière de :

Petite enfance

Notre commune compte 118 places d'accueil. Avec le développement du nouveau quartier sur la ZACC de la Gendarmerie, il conviendra de réfléchir à la création d'une nouvelle structure d'accueil de manière à répondre à la demande, et ce, tout en faisant notre possible pour soutenir et maintenir les places existantes.

CPAS

Au-delà des missions légales, il y a une quantité d'actions qui sont menées par notre CPAS. Des actions destinées aux jeunes, aux aînés, aux familles mono-parentales, aux personnes isolées, sont régulièrement organisées, mais manquent cruellement de visibilité. C'est pourquoi, je souhaite répertorier toutes ces actions et aides possibles dans un memento, qui sera distribué en toutes-boîtes sur l'ensemble de la Commune.

Le maintien des personnes âgées à domicile est un enjeu majeur. Il faut donc maintenir les services et initiatives tels que le service voiturage, la Maison d'Accueil Communautaire, mais aussi développer d'autres projets aux travers de la nouvelle programmation du Plan de Cohésion Sociale.

Développement des synergies avec l'échevinat des aînés par l'organisation annuelle d'un après-midi récréatif et informatif pour l'ensemble des aînés de la Commune.

Les problèmes de santé mentale touchent toutes les générations. Nous devons y être attentifs et poursuivre notre collaboration avec les différents partenaires.

La pauvreté infantile est aussi bien présente dans nos villages ; les initiatives telles que La fête de Saint-Nicolas, l'organisation d'excursions ou du repas de Noël sont des moments tellement précieux pour les enfants qu'ils doivent être maintenus.

Quels que soient les services, le personnel est de plus en plus confronté à des situations qui, parfois, peuvent être déstabilisantes ou perturbantes ; que ce soit l'exigence de parents ou d'enfants à la crèche, le stress et les difficultés des demandeurs d'asile, l'agressivité de certains bénéficiaires, ... Nous devons y être attentifs ; le maintien des formations mises en place depuis des années, est primordial.

Egalité des chances

L'accueil des demandeurs d'asile

Comme on le pressentait, depuis un certain temps déjà, l'accueil des familles en ILA va être supprimé au profit des centres fédéraux. Nous allons entamer une réflexion, en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'offrir aux agents, qui œuvrent dans ce service depuis une bonne vingtaine d'années, un nouveau sens à leur vie professionnelle.

Quant à notre Centre Mena, il est connu et reconnu pour la qualité de son travail, tant sur le plan de l'accueil que de l'accompagnement des jeunes.

Nous continuerons à mettre tout en œuvre afin de pérenniser ce projet.